

COMITE DE PILOTAGE N°20 - OCM MAURIENNE

Lundi 03 mars 2014

COMPTE-RENDU

Le trois mars deux mille quatorze à 14h30, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALLIOZ puis de Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne.

Participants :

Membres votants :

BLANC Corinne	DIRRECTE	Excusée
ROCHETTE Christian	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
GALLIOZ Jean-Michel	Conseil Général 73	Présent
BONARD Michel	CCI 73	Excusé
BERRUET Jacques	CMA 73	Excusé
CIMAZ Jean	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	SICM	Excusé
SAVOYE Adrien	CCMG	Excusé
DURBET Yves	CCCM	Représenté par Roger FAVIER
COVAREL Bernard	CC de l'Arvan	Excusé
ANDRE Claude	SIVOM	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Excusé
PIRON Albert	UCA Lanslevillard	Excusé
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg	Excusé
VIART Jean-Luc	GPCM	Excusé
RICHARD Jean-François	GEPRO	Excusé
TOURNIER Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Excusé

Assistaient également :

BULY Laurence (Agence Eco) ; BURGALIERE Anne (CCCM) ; CODA-ZABETTA Audrey (SPM) ; PORTAZ Jean-Louis (CG73) ; ROMERO AVILA Christel (SPM).

Date de l'invitation :

18 février 2014

Monsieur Jean-Michel GALLIOZ, Conseiller Général, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Actualités
- Actions de fonctionnement (point d'avancement, nouveaux projets)
- Présentation des données cartographiques et statistiques du LinéoScope
- Définition d'un protocole d'exploitation de ces données
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

1. Actualités

- Courrier du 3 février 2014 adressé par le SPM à Mme PINEL afin de solliciter une légère augmentation du taux d'intervention de l'Etat pour 5 des actions de la 2nde tranche de l'OCM Maurienne, sans accroître la participation du FISAC mais en réduisant le montant des dépenses éligibles. Le taux moyen d'intervention pour l'ensemble des actions
- « Agir en faveur de son économie de proximité » : le diagnostic socio-économique du Pays de Maurienne a été présenté à l'équipe projet le 7 février 2014, il s'agit d'une approche novatrice par l'analyse des revenus, moteurs du développement.
Prochain rendez-vous : lundi 17 mars à 18h, salle Pré Copet, à Saint Jean de Maurienne afin de partager plus largement ces résultats et d'échanger sur les pistes de travail qui conduiront à la définition d'actions novatrices à mettre en place à l'échelle de la vallée.
- Dossiers validés en comité de pilotage des contrats le 06 février 2014 :
 - Communication collective à l'échelle de la vallée
- Accessibilité des points de vente : possibilités de décaler dans le temps la mise aux normes accessibilité sous réserve d'avoir déposé en Préfecture un Agenda d'Accessibilité Programmée avant le 31 décembre 2014.

2. Avancées des actions de fonctionnement en cours

L'état d'avancement des actions collectives validées lors des précédentes réunions du comité de Pilotage est présenté :

action	intitulé	porteur	statut
Action 2.1	Accompagnement des nouvelles UCA	EPCI	En cours
Action 5	Rencontres du commerce et artisanat	SPM	En cours
Action 6.1	Communication échelle vallée	SPM	En cours
Action 6.2	Communication chèques cadeaux	GAEM	En cours
Action 7.1	Dynamisation du site Internet	UCA Lanslebourg	En cours
Action 7.3	Saint Michel s'embellit	GEPRO	En cours de solde
Action 7.5	Le printemps des commerçants	UCA La Chambre	En cours
Action 7.6	Valorisation de l'UCA et des adhérents	UCA Aiguebelle	En cours
Action 8	Evaluation tranche 1	SPM	En cours

Communication collective à l'échelle vallée (action 6.1) :

Les différents financeurs du projet (Etat, Région, Département, SPM) souhaitent une implication financière des UCA en deux temps :

- 2014 : participation à l'investissement initial soit 230€ TTC par UCA.
- 2015/2019 : participation aux frais de fonctionnement du site soit 72€ TTC/an par UCA.

Toutes les UCA ont été informées et interrogées sur cette participation mais toutes n'ont pas encore répondu. Le GAEM et l'UCA de La Chambre, présentes à ce comité de pilotage, acceptent cette participation financière.

Evaluation de la tranche 1 (action 8) :

Les retours de questionnaires ne sont pas encore suffisants :

- **Questionnaires clientèle** : 195 retours valides au 25/02/2014. La cible est uniquement atteinte sur les cantons d'Aiguebelle et de Saint Jean de Maurienne. Il manque 14 retours pour La Chambre, 10 pour St Michel, 4 pour Lanslebourg et 1 pour Modane.
- **Questionnaires professionnels** : 93 retours valides au 25/02/2014. La cible est atteinte pour le canton de Saint Jean de Maurienne uniquement. Il manque 15 retours pour Lanslebourg, 16 pour St Michel, 20 pour La Chambre, 22 pour Modane et 24 pour Aiguebelle.

Nota Bene : l'échantillon fixé est de 30 réponses valides par canton.

Quant aux entretiens avec les présidents d'UCA, toujours aucun retour au 25/02/2014 !!!

Nous remercions lesdits présidents de bien vouloir retourner les questionnaires les concernant dans les plus brefs délais.

3. Propositions de nouvelles actions de fonctionnement

Un nouveau projet est soumis à la validation du comité de pilotage.

Communication collective cantonale (action 6.2) :

Le Groupement des Professionnels du Canton de Modane (GPCM) envisage de faire réaliser 20 pré-diagnostic accessibilité chez ses adhérents concernés par la nouvelle réglementation applicable au 1^{er} janvier 2015 les objectifs étant de :

- faciliter l'accès des points de vente aux personnes à mobilité réduite,
- adapter l'accueil aux personnes en situation de handicap,
- diagnostiquer les aménagements à réaliser.

Le GPCM se chargera de mobiliser ses adhérents et les conseillers CCI/CMA seront mandatés pour réaliser ces pré-diagnostic.

Vu qu'il s'agit d'une réaffectation de crédits FISAC, l'avis de la DIRECCTE a été sollicité. Cette dernière valide l'action sous réserve que la CMA ne bénéficie pas d'un autre financement de l'Etat pour cette même action, par exemple dans le cadre du programme ATOUTS.

Porteur de projet	Coût total HT	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
GPCM	5 000 €	FISAC	2 380 €	47.6%	ACCORDÉE

Les crédits de fonctionnement encore disponibles au 03 mars 2014 se répartissent comme suit :

action	intitulé	porteur	RAR – FISAC
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	5 725 €
Action 6.2	Promotion de l'identité cantonale	UCA	215 €
7.1 à 7.6	Animation cantonales	UCA	3 950 €
TOTAL CREDITS FISAC DISPONIBLES			9 890 €

4. LINEOSCOPE – Présentation des résultats

Les enquêtes ont été réalisées et les données ainsi recueillies ont été saisies pour l'ensemble des pôles commerciaux ciblés, à savoir :

- Aiguebelle / Aiton
- La Chambre / St Avre / St Etienne et Ste Marie de Cuines / St Rémy de Maurienne
- St Jean de Maurienne / Hermillon
- St Michel de Maurienne
- Modane / Fourneaux
- Lanslebourg / Lanslevillard

Seuls ces pôles commerciaux ont été retenus pour ce travail pour deux raisons. D'une part, ils correspondent à un ensemble cohérent de points de vente (ou linéaire commercial) et d'autre part, ils offrent des services à la population locale résidente à l'année, principale cible de l'OCM. Les ensembles commerciaux évincés (touristiques/saisonniers) pourront faire l'objet d'une étude postérieure.

Les résultats, présentés et expliqués au comité de pilotage, sont joints à ce compte-rendu.

5. LINEOSCOPE – Protocole d'exploitation des données

Afin de préserver la confidentialité d'un certain nombre de données sensibles fournies par les chefs d'entreprise lors de cette enquête, il est important d'encadrer leur utilisation et leur diffusion. C'est pourquoi il est nécessaire de rédiger un protocole fixant les modalités d'exploitation de ces données, en bref : quoi diffuser et à qui ?

Les points suivants ont ainsi été proposés au comité de pilotage et validés :

- ▶ A qui diffuser ?
 - Collectivités locales
 - Prestataires, cabinets d'études recrutés par le SPM
 - UCA partenaires de l'OCM
 - Maurienne Expansion, Agence Economique, CCI, CMA
- ▶ A qui ne pas diffuser ?
 - Particuliers
 - Entreprises privées
 - Toute structure privée ou publique à des fins de démarche/prospection
- ▶ Comment diffuser ?
 - Après réception d'un courrier daté et signé du demandeur précisant ses besoins et les motifs de sa demande.
 - Examen de la demande par les techniciens du SPM et leur élu référent ; interrogation du comité de pilotage de l'OCM si besoin.
 - Si la demande est acceptée, signature d'un acte d'engagement stipulant : l'identité du demandeur ; les données souhaitées et leur destination ; les modalités de diffusion (à titre gracieux...) ; l'engagement de non diffusion et de non utilisation à des fins prospectives ou lucratives ; l'obligation de citer l'origine des données (sources).
- ▶ Données diffusables nominativement (hors démarche commerciale et sans rétrocession) :
 - Raison sociale, enseigne et exploitant, coordonnées (adresse, téléphone, mail)
 - Groupe d'activité et activité
 - Code APE et numéro de SIRET

- Propriétaire des murs : identité et coordonnées
- Surfaces de vente, de laboratoire, de réserve et linéaire de vitrines
- Nombre de couverts et de lits pour les cafés-hôtels-restaurants
- Effectif salarié et non salarié
- Horaires d'ouverture
- Adhésion à une association de professionnels locale (UCA, groupement...)

► Données diffusables sous forme statistique uniquement :

- Loyers et charges
- Projets de l'exploitant (vente, cession...)
- Montants du fond, du droit au bail et des murs (à l'achat et à la vente)
- Chiffre d'affaire
- Origine de l'entreprise (création/reprise, date) et forme juridique
- Age de l'exploitant
- Appréciation qualitative du point de vente (extérieur, intérieur, éclairage, vitrine...)

Un document mettant en forme ces éléments sera proposé lors du prochain comité de pilotage.

La réunion de termine à 16h30.

Prochain comité de pilotage en mai 2014
Date à déterminer

Christian ROCHETTE
Conseiller Régional, Maire,
Président du Syndicat du Pays de Maurienne



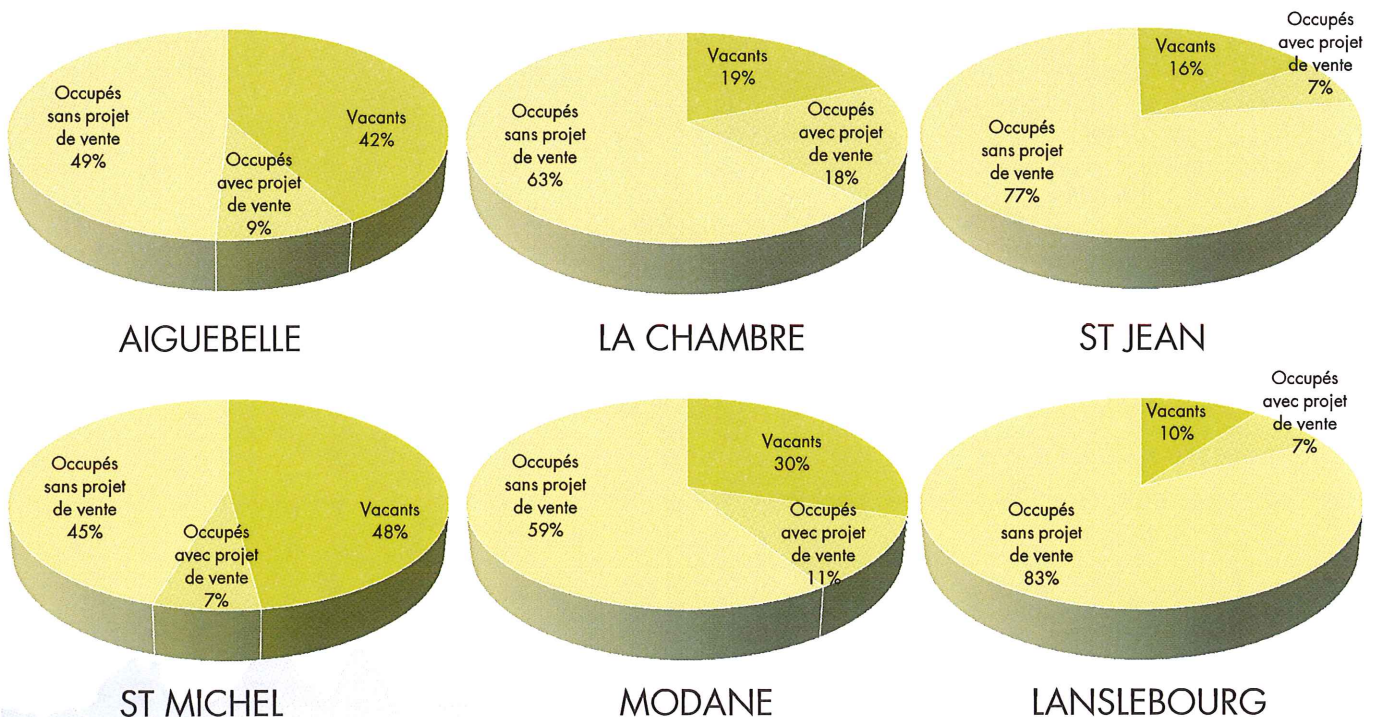
LINEOSCOPE

Présentation des résultats – Entreprises concernées

POLES COMMERCIAUX	Nbre de cellules commerciales	occupées	vacantes	Enquêtes réalisées	
Aiguebelle/Aiton	68	40	28	62	91%
La Chambre/Saint-Etienne de Cuines/Saint-Avre/Sainte-Marie de Cuines/Saint-Rémy de Maurienne	75	61	14	62	83%
Saint Jean de Maurienne/Hermillon	276	232	44	267	97%
Saint Michel de Maurienne	75	40	35	72	96%
Modane/Fourneaux	153	109	44	139	91%
Lanslebourg/Lanslevillard	105	95	10	96	91%
TOTAUX	752	577	175	698	93%

LINEOSCOPE

Présentation des résultats – Occupation des locaux commerciaux



Locaux commerciaux occupés par une activité commerciale, hors experts comptables, administration publique.

LINEOSCOPE

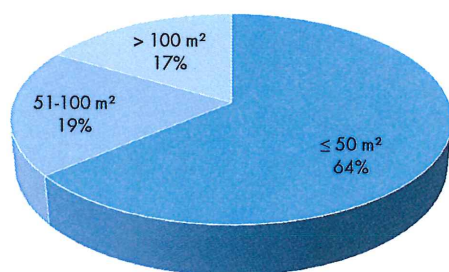
Présentation des résultats – Surfaces commerciales en activité

	Surface commerciale	Surface de vente	Loyer mensuel moyen HT/m ²	Charges mensuelles moyennes HT/m ²
AIGUEBELLE	5 912 m ²	3 618 m ²	9.19 €	2.27 €
LA CHAMBRE	7 129 m ² + 11 200 m ² zone	3 667 m ² + 6 355 m ² zone	6.81 € (hors zone)	2.74 € (hors zone)
ST JEAN	31 003 m ² + 52 740 m ² zone	19 978 m ² + 33 246 m ² zone	8.82 € (hors zone)	3.25 € (hors zone)
ST MICHEL	6 454 m ²	4 292 m ²	6.06 €	3.17 €
MODANE	15 498 m ² + 6 080 m ² zone	9 495 m ² + 4 420 m ² zone	6.84 € (hors zone)	4.50 € (hors zone)
LANSLEBOURG	16 656 m ²	10 087 m ²	10.71 €	2.68 €

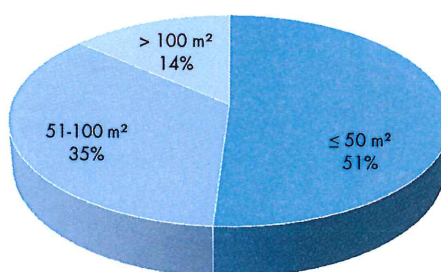
Nota Bene : suite aux remarques du Comité de Pilotage, les méthodes de calcul du loyer mensuel moyen et des charges mensuelles moyennes seront modifiées.

LINEOSCOPE

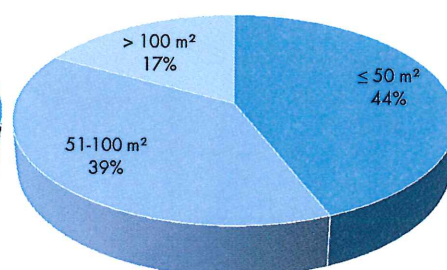
Présentation des résultats – Surfaces de vente (centre-ville uniquement)



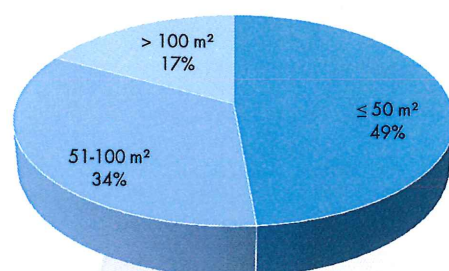
AIGUEBELLE



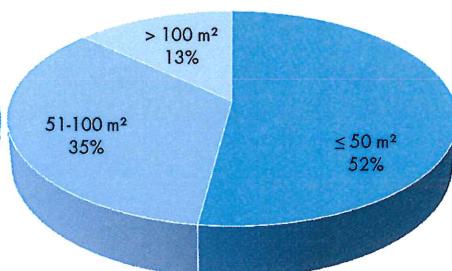
LA CHAMBRE



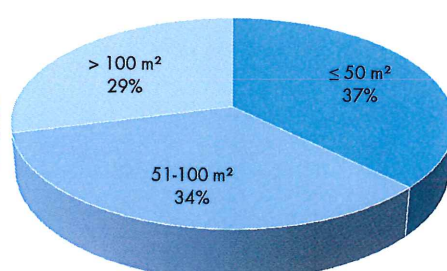
ST JEAN



ST MICHEL



MODANE



LANSLEBOURG

LINEOSCOPE

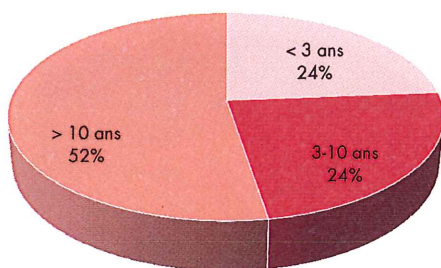
Présentation des résultats – Profil et typologie des entreprises

	CHR	ALIM.	E. MAI.	E. PER.	SHB	CLC	BTP	AUTRES
AIGUEBELLE	7	4	5	1	6	2	1	14
LA CHAMBRE	10	12	1	2	10	2	5	19
ST JEAN	35	21	15	20	32	23	17	69
ST MICHEL	9	5	0	3	8	1	5	9
MODANE	20	11	6	9	15	10	6	32
LANSLEBOURG	30	23	1	4	4	25	0	8
TOTAUX	111	76	28	39	75	63	34	151

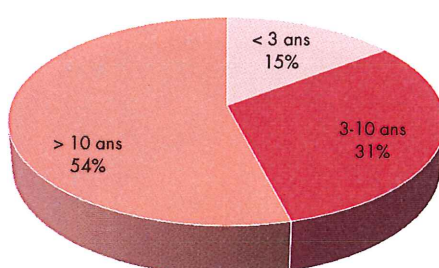
	AIGUEBELLE	LA CHAMBRE	ST JEAN	ST MICHEL	MODANE	LANSLEBOURG
Restaurants Nb couverts	3 193	7 908	19 1 647	7 532	3 252	21 2 064
Hôtels Nb chambres	0 0	3 83	6 115	2 31	4 62	5 85

LINEOSCOPE

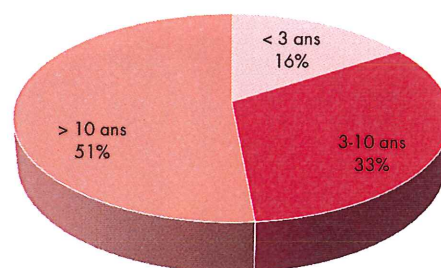
Présentation des résultats – Age des entreprises



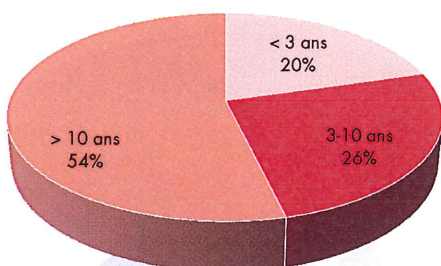
AIGUEBELLE



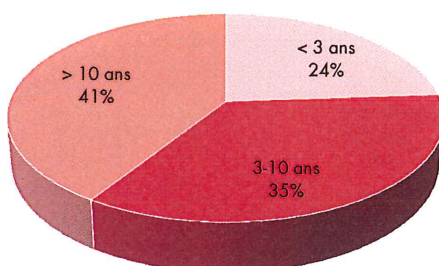
LA CHAMBRE



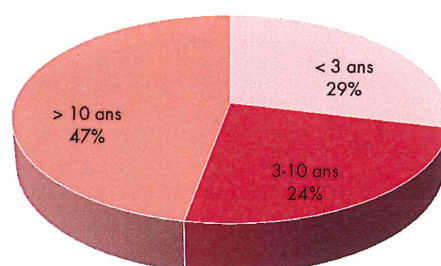
ST JEAN



ST MICHEL



MODANE



LANSLEBOURG

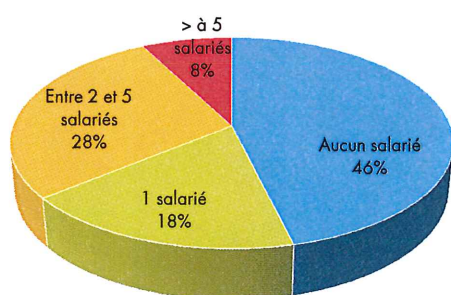
LINEOSCOPE

Présentation des résultats – Profil des exploitants

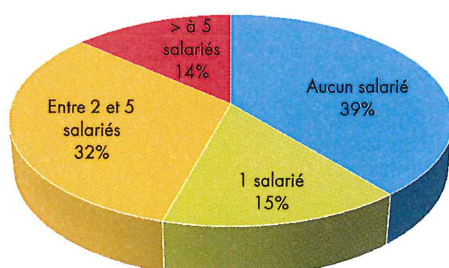
	Propriétaire	Adhérent UCA	Projet de l'exploitant			Emploi		
			Développer	Céder	Cesser	Centres	Zone	Total
AIGUEBELLE	56%	33%	68%	18%	3%	103 1/57m ²	-	103
LA CHAMBRE	50%	43%	70%	21%	0%	152 1/47m ²	80 1/140m ²	232
ST JEAN	35%	27%	54%	11%	1%	732 1/42m ²	569 1/93m ²	1 301
ST MICHEL	42%	33%	78%	10%	3%	121 1/53m ²	-	121
MODANE	45%	36%	70%	16%	0%	296 1/52m ²	65 1/94m ²	361
LANSLEBOURG	44%	63%	80%	9%	0%	264 1/63m ²	-	264
TOTAUX	-	-	-	-	-	-	-	2 382

LINEOSCOPE

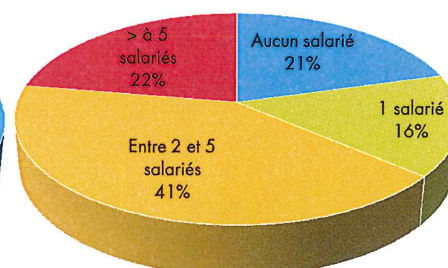
Présentation des résultats – Emploi salarié



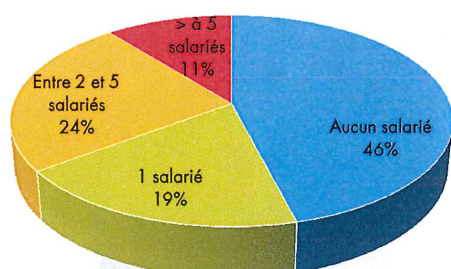
AIGUEBELLE



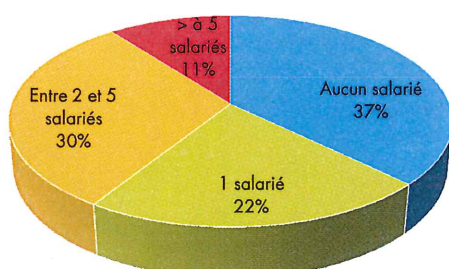
LA CHAMBRE



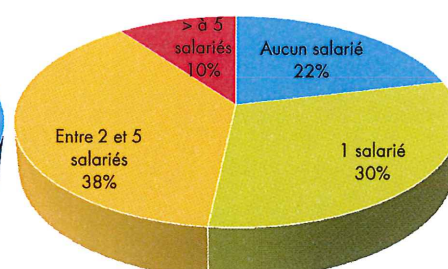
ST JEAN



ST MICHEL



MODANE



LANSLEBOURG

LINEOSCOPE

Présentation des résultats – LEXIQUE

- **Pôle commercial** : Un pôle commercial est un regroupement de magasins proches les uns des autres. Par convention, il est composé d'au moins un établissement du commerce de détail (librairie, magasin d'habillement,...),
- d'artisanat commercial (boulangerie, boucherie,...) ou de service à la personne (coiffeurs,...).
- **Cellule commerciale** : local occupé par un commerce de détail, un service aux particuliers ou une agence.

- **CHR** : cafés hôtel restaurants
- **ALIM.** : alimentaire
- **E. MAI** : équipement de la maison
- **E. PER.** : équipement de la personne
- **SHB** : santé hygiène beauté
- **CLC** : culture loisirs cadeaux
- **BTP** : bâtiment travaux publics

